



"[air navigation control, [...]] is a task involving the exercise of public authority and is not of an economic nature, since that activity constitutes a service in the public interest which is intended to protect both the users of air transport and the populations affected by aircraft flying over them". (Extract of decision C. 364/92 of the European Court of Justice).

Communiqué de presse*

11 décembre 2013

Lors du congrès de l'ATCEUC à Malte le 3 et le 4 octobre dernier, la Commission européenne s'est engagée à ouvrir un espace de discussion autour des cibles du plan de performance européen 2015-2019 (RP2). Ce plan de performance s'articule autour de quatre éléments : sécurité, capacité, environnement, efficacité économique. Pour l'ATCEUC, la sécurité doit rester la préoccupation principale du contrôle aérien européen. L'ATCEUC rejette également les objectifs économiques irréalistes proposés par la Commission.

Le 4 octobre, les 28 syndicats membres de l'ATCEUC ont décidé à l'unanimité de reporter la journée d'action du 10 octobre 2013. L'ATCEUC et les contrôleurs aériens européens ont voulu démontrer leur engagement dans le processus de définition d'objectifs de performances adaptés pour RP2.

L'ATCEUC a également souhaité donner une opportunité nouvelle à la Commission européenne de remplir ses obligations en matière de construction d'un dialogue social européen efficace.

Depuis le mois d'octobre la Commission européenne n'a tenu aucun de ses engagements.

Aucune avancée n'a été constatée dans la définition d'indicateurs clairs et mesurables en matière de sécurité.

L'ensemble du processus engagé depuis le mois d'octobre n'est qu'un écran de fumée.

La prochaine réunion du comité du ciel unique, *SSC – single sky comitee*, est une opportunité pour les États membres de confirmer leur opposition aux propositions irréalistes de la Commission européenne.

La Commission européenne doit maintenant prendre en compte les positions des partenaires sociaux, des prestataires des services de contrôle aérien et des États membres.

Dans le cas contraire, l'ATCEUC sera obligée d'appeler à nouveau tous ses membres à une journée d'action dès le mois de janvier.

ATCEUC représente 28 syndicats et c'est la voix de 14 000 contrôleurs aériens à travers l'Europe.

Secrétariat : ATCEUC/CRNA Sud-Est - 1, rue Vinent Auriol - 13617 Aix-en-Provence Cedex 1 (France)

ATCU (Serbie & Monténégro) - ATC Branch of IMPACT (Irlande) - ATSR (Roumanie) - ATMPP (Italie) - BATCU (Bulgarie)
BGATC (Belgique) – HSKL (Croatie) – CYATCU (Chypre) - DATCA (Danemark) - GATCA (Grèce) - GdF (Allemagne)
GLCCA (Luxembourg) – ICEATCA (Islande) - ITUATC (Serbie) – LIFSZ (Hongrie) - MATCA (Malte) - MATCU (ARYM) NATCA
(Norvège) - NGATC (Pays-Bas) - SKYCONTROL (Suisse) - SINCTA (Portugal) - SNCTA (France)
SPKTA (Albanie) - SSKL (Slovénie) - TUEM (Eurocontrol) - USAE AV (Italie) - USCA (Espagne) - ZZKRL (Pologne)